



## **Décision relative à la demande d'ajout d'un nouveau nom commercial d'un produit phytopharmaceutique**

*Vu les dispositions du règlement (CE) N° 1107/2009 du 21 octobre 2009 et de ses textes d'application,*

*Vu le code rural et de la pêche maritime, notamment le chapitre III du titre V du livre II des parties législative et réglementaire,*

*Vu les demandes d'ajout de deux nouveaux noms commerciaux au produit phytopharmaceutique POMBAL FWG*

*de la société* ASCENZA France  
*enregistrées sous les* n°2020-0188 et 2020-0189

La mise sur le marché du produit phytopharmaceutique désigné ci-dessus est autorisée en France pour les noms précisés dans la présente décision.

La présente décision s'applique sans préjudice des autres dispositions applicables.

Les nouveaux noms commerciaux ajoutés par la présente décision sont les noms ODALISK PLUS WG et MEDEIRO PLUS WG.

## Informations générales sur le produit

<b>Noms du produit</b>	POMBAL F WG ODALISK PLUS WG MEDEIRO PLUS WG
<b>Type de produit</b>	Produit de revente
<b>Titulaire</b>	ASCENZA France 2/12 Chemin des Femmes Immeuble l'Odyssée - Bâtiment A - 3ème étage 91300 MASSY France
<b>Formulation</b>	Granulé dispersable (WG)
Contenant	500 g/kg - fosetyl 250 g/kg - folpel
<b>Numéro d'intrant</b>	529-2019.01
<b>Numéro d'AMM</b>	2190658
<b>Fonction</b>	Fongicide
<b>Gamme d'usage</b>	Professionnel

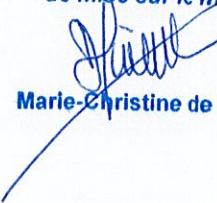
L'échéance de validité de la présente décision correspond à celle de l'autorisation du produit.

La présente décision peut être retirée ou modifiée si des éléments le justifient.

A Maisons-Alfort le,

06 FEV. 2020

Pour le directeur général et par délégation  
La directrice des autorisations  
de mise sur le marché

  
Marie-Christine de GUENIN